

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 9 (1933-1934)
Heft: 17

Artikel: Tir fédéral de Fribourg en 1934
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-709922>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Grand vitrail, 27×36 cm, d'après les cartons de Willy Jordan. Exécuté par les peintres-verrières Kirsch & Fleckner à Fribourg.

Qui dira le bienfait des émotions salutaires provoquées par l'évocation du pays lointain? Tous ces hommes rudes qui étaient là pour expier une faute de jeunesse, pour fuir un chagrin d'amour ou tout simplement attirés par l'esprit d'aventures, pensaient en cet instant à leur vie mal commencée et prenaient de bonnes résolutions pour le moment où leur engagement serait terminé. Sans que l'on s'en aperçût le feu s'était éteint, petit à petit les visions s'étaient évanouies et les hommes uns à uns s'étaient endormis. Il ne restait plus d'éveillées que les sentinelles faisant les cent pas.

Au petit jour un engagement eut lieu. Assaillis de



Chaudron gruyérien, 25 cm de diamètre, poids 5 kg. Exécuté par la fonderie Ch. Leuba à Couvet.

toutes parts la petite troupe lutta vaillamment, sauvagement même, pour sa sauvegarde. Plusieurs hommes après s'être battus comme des lions, trouvèrent la mort sur cette terre d'Afrique qu'ils essayaient de conquérir et parmi eux se trouvait le Suisse. L'évocation du sol natal n'avait pu le protéger de la balle du rebelle.

H. Buhlmann-Gindrat.

Tir fédéral de Fribourg en 1934

Quelques primes et prix

La planche des récompenses de notre grande manifestation nationale de tir se devait d'être largement et richement dotée, aussi ce nous est un plaisir tout particulier de constater qu'elle l'est au delà de ce que l'on pouvait espérer et qu'un goût parfait a présidé au choix des diverses pièces et objets d'art qui la composent.

Les quelques modèles que nous reproduisons ici sont à même de satisfaire les goûts les plus difficiles tant par leur caractère artistique que par leur réelle valeur, et ce n'est que justice, car il ne faut pas oublier que si le vrai tireur — qui est un sportif avant tout — n'attache en général que peu d'importance aux prix qu'il obtient, il est malgré tout sensible à une récompense méritée qui vient couronner un succès dû,



Petit vitrail, 16×22 cm, œuvre de l'artiste-verrier Jean de Castella. Exécuté par les ateliers E. Boss à Berne.

en partie à ses aptitudes particulières pour le tir, mais surtout aux nombreuses heures d'entraînement qu'il a effectuées pour son propre compte et à ses frais. Or chacun sait ce qu'un tir fédéral demande de persévérance et d'efforts dans la préparation à un tireur qui veut se bien classer. Il est par conséquent logique qu'une très belle récompense soit accordée aux tireurs les plus méritants qui, dans leur activité, ne servent pas que la cause de leur sport favori, mais encore celle de l'armée qui a besoin de bons carabiniers.

A ce sujet, rappelons que pour la première fois sera disputé au tir fédéral, le concours d'armée en vue de perfectionner le tir dans l'armée et d'augmenter ainsi les forces défensives du pays. Nul doute que ce but ne soit atteint étant donné le règlement de ce concours qui n'admet, pour représenter un bataillon, que six tireurs faisant partie de la même compagnie. Ceci laisse entendre que toutes les unités ont donc à s'entraîner, pour ensuite procéder à des éliminatoires devant désigner les participants. Selon le colonel Otter dont la « Gazette des Carabiniers » a publié un article traitant cette question, un certain nombre d'unités auraient déjà procédé à ces éliminatoires et c'est une faute qu'il leur reproche en insistant sur le fait que se sachant désignés pour représenter leur unité au concours d'armée, les tireurs prévus ne sont plus en face d'une nécessité de s'entraîner comme cela aurait été le cas si les épreuves d'élimination n'avaient été disputées qu'au dernier moment. Néanmoins, tout porte à croire que ce concours remportera un brillant succès et que les expériences qui y seront faites se révéleront encourageantes pour l'avenir.

E. N.